



Procès-Verbal

Commission Régionale FAFA

« EQUIPEMENT » et « TRANSPORT »

Réunions des 6 et 19 décembre 2019

Présents : **MM. Serge ZUCHELLO, Paul MICHALLET, André CHAMPEIL, Michel DUCHER.**

Assiste : **Mme Dominique SOUBEYRAND.**

DOSSIERS « EQUIPEMENT » (SECURISATION)

Dossiers validés lors de la Commission Régionale FAFA

DISTRICT DE L'AIN

Mairie de REPLONGES

04 – Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : pare-ballons.

DISTRICT DROME ARDECHE

Mairie de HOSTUN

04 – Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : main courante.

Mairie de HOSTUN

04 – Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral : bancs de touche.

Dossiers non validés et retournés au District d'appartenance (à compléter)

DISTRICT DE L'AIN

Mairie de BOURG EN BRESSE

04 – sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral.

DISTRICT DE LA LOIRE

Mairie de ST ETIENNE LE MOLARD

04 – sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral.

DOSSIERS « EQUIPEMENT » (HORS SECURISATION)

Dossiers validés lors de la Commission Régionale Fafa et présentés pour validation fédérale

DISTRICT DE L'AIN

Mairie de VIRIAT

07 – Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (niveau de classement installation 6 SYE minimum avec niveau de classement éclairage EfootA11 minimum si l'éclairage est existant ou E5 si c'est une création).

DISTRICT DE L'ISERE

Mairie de ST MARTIN D'HERES

02 – Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (niveau 6 minimum ou niveau FUTSAL 4 minimum).

Mairie de CHAMP SUR DRAC

03 – Création ou mise en conformité d'un éclairage pour un classement fédéral (niveau E5 ou EFUTSAL 3 minimum). Remplacement avec des projecteurs LED.

DISTRICT DROME ARDECHE

Communauté de Communes ARDECHE DES SOURCES

01 – Création d'un « Club house ».

Communauté de Communes ARDECHE DES SOURCES

02 – Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (niveau 6 minimum ou niveau FUTSAL 4 minimum).

Mairie de HOSTUN

11 – Projet ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement fédéral.

Mairie de HOSTUN

06 – Renforcement/ Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle.

Mairie de PONT DE L'ISERE

11 – Projet ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement fédéral.

DISTRICT DE LA LOIRE

Mairie de BOISSET LES MONTROND

11 – Projet ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement fédéral

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Mairie de BEAUJEU

07 – Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (niveau de classement installation 6 SYE minimum avec niveau de classement éclairage EfootA11 minimum si l'éclairage est existant ou E5 si c'est une création).

Mairie de CORBAS

07 – Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (niveau de classement installation 6 SYE minimum avec niveau de classement éclairage EfootA11 minimum si l'éclairage est existant ou E5 si c'est une création).

DISTRICT DE HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX

Syndicat Intercommunal du Massif des ARAVIS

07 – Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique (niveau de classement installation 6 SYE minimum avec niveau de classement éclairage EfootA11 minimum si l'éclairage est existant ou E5 si c'est une création).

Syndicat Intercommunal du Massif des ARAVIS

02 – Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (niveau 6 minimum ou niveau FUTSAL 4 minimum).

DISTRICT DE L'ALLIER

Mairie de MEAULNE VITRAY

06 – Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle.

Mairie de LUSIGNY

06 – Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle.

Mairie de VALLON EN SULLY

06 – Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle.

Mairie de TREZELLES

02 – Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (niveau 6 minimum ou niveau FUTSAL 4 minimum).

DISTRICT DU CANTAL

JORDANE FC

01 – Création d'un « Club house ».

[Dossiers non validés et retournés au District d'appartenance \(à compléter\)](#)

DISTRICT DE LA LOIRE

ST ETIENNE LE MOLARD

02 – Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (niveau 6 minimum ou niveau FUTSAL 4 minimum).

DISTRICT DE HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX

ST FELIX

11 – Projet ne donnant pas obligatoirement lieu à un classement fédéral.

DISTRICT DU CANTAL

ST CONSTANT

02 – Création ou travaux pour mise en conformité réglementaire d'un ensemble vestiaires ou locaux pour un classement fédéral (niveau 6 minimum ou niveau FUTSAL 4 minimum).

DISTRICT DE LA HAUTE-LOIRE

Mairie de ST MAURICE DE LIGNON

06 – Renforcement / Amélioration d'un terrain en pelouse naturelle

DOSSIERS « TRANSPORT »

[Dossiers validés lors de la Commission Régionale FAFA et présentés pour validation fédérale](#)

DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

SUD LYONNAIS

Acquisition de deux véhicules neufs

DISTRICT DE HAUTE-SAVOIE

ANNEMASSE

Acquisition d'un véhicule neuf

DISTRICT DE L'ALLIER

BESSAY

Acquisition d'un véhicule d'occasion

[Dossiers non validés et retournés au District d'appartenance \(à compléter\)](#)

DISTRICT DE SAVOIE

BOURGET FUTSAL

Acquisition d'un véhicule neuf

Serge ZUCHELLO,

Président de la Commission Régionale FAFA

Paul MICHALLET,

Secrétaire